



Michèle DRECHSLER, professeur des écoles passionnée par les TICE et devenue Inspecteur de l'Éducation Nationale

Quel a été votre parcours de carrière ?

« Je suis entrée en 1979 dans l'enseignement, attirée par le métier de professeur en suivant la tradition familiale. En effet, mes parents, qui étaient enseignants, m'ont fait découvrir les coulisses de ce que pouvait être le travail de préparation d'une classe. Je les voyais à l'œuvre préparer leurs séquences pédagogiques ou diriger une école. A table, j'entendais des discussions autour de l'articulation « maternelle-CP », des méthodes de lecture, des dispositifs d'aide dans les apprentissages...

Elève, j'ai toujours été intéressée par mes propres activités cognitives et réflexives et celles de mes camarades. Je faisais de la métacognition sans le savoir, à mon niveau. Au fil du temps, j'ai compris ce que disait Cicéron, « il y a un art de savoir et un art d'enseigner » mais que cela supposait aussi des techniques cachées, des gestes professionnels spécifiques, des cadres théoriques pour aborder la pédagogie.

J'ai voulu découvrir cet « art » et devenir « enseignante ». Après avoir passé le concours d'entrée à l'Ecole Normale et suivi une formation de 3 ans je suis devenue institutrice avec le souci d'être une professionnelle efficace en essayant de maîtriser les techniques d'enseignement, la didactique des disciplines, les théories d'apprentissage... C'est un métier que j'ai trouvé très créatif et pour lequel l'enseignant se retrouve metteur en scène, concepteur de scénarii au service des apprentissages des élèves. De 1982 à 1998 j'ai eu plusieurs affectations dans des conditions délicates, en ZEP et dans l'enseignement spécialisé, puis en campagne dans une classe à trois cours. Néanmoins cela me convenait et je me suis épanouie en montant des projets inédits : élevage d'insectes, petits journaux scolaires, projets vidéos, ateliers de robotique et d'informatique, etc. Les ordinateurs étaient installés à côté du poêle à bois de ma classe. J'ai été directrice d'école pendant 5 ans dans un village.

De 1998 à 2001 j'ai eu la chance de collaborer au développement d'une structure en Moselle, un Centre Transfrontalier où j'étais rattachée à l'IA 57 pour développer des projets de partenariats et d'échanges avec les Länder de la Sarre, de la Rhénanie et du Palatinat en Allemagne. J'y ai exercé les fonctions de maître-formateur, grâce au CAFIPEMF généraliste que j'avais obtenu en 1986, complété en 1998 par une option Ressources Educatives et TICE. J'étais chargée de concevoir et



mener des formations bi-nationales en concertation avec les Länder voisins, d'intégrer les TICE au service des langues vivantes.

En 2002 j'obtiens le concours d'Inspecteur de l'Education Nationale (IEN) suivi d'une année de formation à l'ESEN de Poitiers après une année de stage. Pendant les 5 ans qui ont suivi, j'ai eu la responsabilité d'une circonscription à Saint-Avold en Moselle, en milieu rural, comprenant des ZEP et des cités urbaines. C'était un travail de gestion, d'évaluation, de formation, d'animation et de pilotage. J'étais chargée :

- **d'évaluer les enseignants lors de mes inspections** : cela consiste à observer les pratiques en classe et à mener des entretiens formatifs. Des regards croisés permettent de mettre l'accent sur les points forts et les points faibles, et de mettre en valeur les réussites. Au total les inspections durent au minimum 3h, consacrées à la gestion des apprentissages des élèves, aux différents observables de la classe. Un rapport écrit permet de faire le point, de noter les réussites, de contractualiser les pistes de travail à mener.
- **réaliser des évaluations d'écoles**, en rencontrant individuellement chaque enseignant, puis en échangeant tous ensemble autour d'une table, sur ce qui fonctionne bien, et sur ce qui mériterait d'être amélioré. Cette pratique est relativement bien vécue par les enseignants qui y perçoivent un accompagnement bienveillant dans leurs pratiques pédagogiques, avec une fonction d'écoute de la part de l'IEN.
- Pour la mission d'inspection, selon les années, le nombre de rapports peut varier. J'ai pu mener 80 inspections par an

Un IEN est amené à réaliser des tâches nombreuses et variées :

- il y a beaucoup de gestion administrative : la gestion des absences des enseignants par exemple, pour trouver des remplaçants, gestion des grèves,
- la coordination des RAR si on est en zone d'éducation prioritaire,
- Les enquêtes,
- La carte scolaire,
- Pilotage des RASED,
- Gestion des AVS, EVS,
- Inspections, évaluations d'écoles,
- Suivi des débutants, des PES,



- la formation, les animations pédagogiques,
- les imprévus, les gestions de « crises ».

A côté de mes activités professionnelles, j'ai toujours eu la volonté de me former, de parfaire mes connaissances dans le domaine de l'ingénierie de la formation, l'intégration des TICE dans l'éducation. J'ai mené plusieurs parcours universitaires dans ces domaines : « Master 2 « communautés virtuelles et management de l'intelligence collective », un DU sur les TICE et les pratiques pédagogiques, un doctorat en sciences de l'information et de la communication

N'ayant pas pu bénéficier de congé de formation, je me suis formée en dehors de mes activités professionnelles. Je dirais que cela a été très dur.

*En 2007, je découvre une publication d'emploi en détachement à l'Institut National de la Recherche Pédagogique (INRP), dans le BOEN du 24 mai, pour travailler au centre Alain SAVARY à Lyon (Centre national de Ressources pour les pratiques éducatives et sociales en milieux difficiles. **Le poste était profilé pour un IEN, chargé de l'expérimentation de l'article 34 (innovation pédagogique) et chargé de la responsabilité du centre Alain SAVARY**, à la rentrée 2008. Je n'ai pas pu mener les missions pour lesquelles j'avais été nommée... Après mon arrivée à l'INRP, mon poste a été reprofilé pour un professeur d'université sociologue. Cela m'a conduit à travailler à la Veille Scientifique et Technologique l'année suivante. Suite à des restrictions budgétaires, le poste d'inspectrice étant trop coûteux à l'institut, j'ai dû demander ma réintégration prématurément alors que mon détachement était initialement prévu pour 4 ans renouvelables.*

En Juin 2009 j'ai postulé pour la fonction d'IEN chargée de mission pré-élémentaire dans le département de l'Indre.

Qu'est-ce que le CAFIPEMF ?

Le CAFIPEMF (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Instituteur ou de Professeur des Ecoles Maître Formateur) est un examen destiné aux enseignants susceptibles d'exercer des fonctions comportant des activités d'animation, de recherche et de formation dans le cadre de la formation initiale et continue des instituteurs ou des professeurs des écoles.

C'est un examen, très difficile à obtenir, souvent peu connu, interne à la fonction de Professeur des Ecoles. Il y a beaucoup d'exigences, avec une partie pratique, sous forme de séquence pédagogique à



mener en classe devant un jury, qui critique ensuite la séquence puis la rédaction d'un mémoire, une critique de leçons, ou une animation d'un groupe d'enseignants en formation.

Le CAFIPEMF octroie une habilitation à devenir maître-formateur pour enseigner dans les écoles spécifiques, accueillir les nouveaux professeurs stagiaires, et pratiquer le tutorat pour les professeurs des écoles stagiaires. C'est particulièrement important dans le cadre de la réforme actuelle de la maîtrise et du compagnonnage avec les professeurs stagiaires ».

Pourquoi avez-vous quitté la classe ?

« Je n'ai pas le sentiment de l'avoir vraiment quittée. Dans toutes les actions de formation que je conçois et que j'anime, dans le cadre des actions de pilotage, mon but est la réussite des élèves. Je n'ai pas oublié la pédagogie que je mettais en œuvre dans mes classes, je reste très lucide, avec une approche de terrain très concrète, même si je ne suis plus en classe. Au fil de mes années d'exercice, j'ai pu connaître les gestes professionnels qu'il faut acquérir. Mon objectif est de donner envie aux enseignants de progresser dans leurs pratiques, de les aider à trouver des organisations efficaces pour les apprentissages des élèves. On peut remarquer que l'on est passé d'une logique d'enseignement, souvent limité au cours, à la logique d'entraînement à la construction de compétence. Ce glissement de paradigme prend appui sur la mise en place du socle commun de connaissances et de compétences complété par les programmes récents.

Quel éventail de projets avez-vous réussi à mettre en place ?

J'ai mené de nombreux projets dans différents secteurs

J'ai réinvesti au fil du temps ce que j'ai appris tout au long de ma carrière, en organisant des dispositifs de mutualisation et de partage de la connaissance, en créant des espaces virtuels en ligne, des formations continues à distance, l'animation de communautés virtuelles.

Quelques exemples :

- *Projets robotiques, projets informatiques dans le cadre de ma classe rurale,*
- *vidéo-formations en liaison avec l'IUFM de Metz pendant 3 ans,*
- *Projet « images en école » avec le CRDP de Lorraine en 1998,*



- Des dispositifs de formations binationales avec la Sarre et la Rhénanie-Palatinat,
- Projets sur les logiciels libres (développement et animation de l'espace 1 degré du pôle de compétences des logiciels libres),
- Conception et animation d'un ENT pour l'ELCO en Moselle en 2006,
- Développement d'un module d'ENT-Libre : conception d'une base de ressources reposant sur l'indexation sociale en 2006,
- La co-coordination du projet « innovative schools » pour l'INRP en partenariat avec le SRI (Stanford Research Institute) en 2007-2008,
- Projets de formation en ligne, e-learning etc, en 2009,
- Animations de communautés virtuelles en ligne et intégration des réseaux sociaux dans le domaine de l'éducation depuis 2004.

Quel temps consacrent les IEN à leurs fonctions ?

« Un IEN chargé de circonscription travaille de 60h à 65h par semaine. Dans mon inspection à Saint-Avold, j'ai parfois atteint le pic de 70h hebdomadaires. Il y a beaucoup de tâches à gérer : les accidents dans les écoles, les absences des professeurs, les conflits entre les personnes, les enquêtes... L'IEN, c'est aussi un peu le « pompier du feu scolaire » : on est sur le qui-vive, en alerte, et il faut être très réactif. Aucun jour ne se ressemble, c'est vraiment très diversifié. Le métier d'inspecteur est très prenant. Il faut également se mettre à jour et mener une veille, pour connaître les textes officiels, le bulletin officiel.

Comment avez-vous perçu la disparition de l'INRP, dont le rattachement à l'Ecole Normale Sup de Lyon a été annoncé début juillet 2010 par Monsieur Luc Chatel ?

La question que l'on doit se poser est celle de la place de la recherche pour les décideurs, les acteurs de l'éducation. Quel type de recherche vise-t-on ? Comment rendre la recherche accessible, lisible aux décideurs et aux acteurs de l'éducation ? Comment évaluer la recherche, mesurer son impact dans le paysage de l'évaluation ?



Je crois qu'il est important de conserver son essence, en associant le monde de la recherche aux problématiques académiques, en fonction des besoins locaux, de favoriser la recherche-action ancrée dans les problématiques de terrain. C'est important de conserver la recherche en pédagogie, mais encore plus important de la relier aux usagers sur le terrain, afin de faciliter le travail en réseau, et de rendre la recherche concrète.

Ce que j'ai découvert au Québec, en 2008 dans le cadre du projet de recherche « Ecoles éloignées en réseaux » m'a convaincu que la recherche dans l'éducation, ce n'est pas un domaine seulement réservé aux chercheurs (avec un grand C) mais c'est avant tout des regards croisés des acteurs sur des problématiques communes, chacun pouvant apporter sa pierre à son niveau. Lors de la séance de « transfert » à laquelle j'ai participé à l'Université Laval de Québec, j'ai pu mesurer tout l'impact de ce type de recherche.

*Il est important de promouvoir les expérimentations adaptées aux réalités du terrain. L'innovation avec l'article 34 y a toute sa place et grâce à son cadre méthodologique prévoyant une évaluation des pratiques et des dispositifs, elle peut nous apporter de nombreux bénéfices à tous les niveaux. Le repérage de bonnes pratiques, des organisations qui ont fait leurs preuves est important. **Comme je le développe dans ma thèse de doctorat, cela suppose des espaces de mutualisation et de partage pour une « open-education » qui est une condition nécessaire pour une société de la connaissance.** A ce propos, les travaux d'Eric VON HIPPEL sur l'innovation m'ont beaucoup inspirée et vont bien dans le sens des conclusions du Conseil et des représentants des gouvernements de ses Etats membres en 2009: « Les politiques mises en oeuvre dans le domaine de l'éducation, de la recherche et de l'innovation devraient être de nature à se renforcer mutuellement pour permettre un fonctionnement optimal du triangle de la connaissance et accélérer la transition vers une économie et une société véritablement fondées sur la connaissance. »*

Vous avez une grande activité sur le web, pouvez-vous nous expliquer votre passion des TICE ?

Les TICE ne me quittent plus depuis 1986 quand j'ai découvert « l'ordinateur » qui m'a laissé entrevoir de nouvelles dimensions dans les processus d'apprentissage.

Les TICE peuvent nous éclairer sur la façon dont on apprend et peuvent apporter une réelle plus-value au service des apprentissages. J'ai passé des milliers d'heures à analyser des logiciels, des systèmes-auteurs, certains outils et à rédiger des fiches d'utilisation possibles.



L'année 1997 a été pour moi l'année de la découverte et de la révélation des potentialités d'Internet. Avec l'arrivée du web social, la banalisation des outils Internet, des plateformes en ligne, je me suis investie dans des investigations techniques et pédagogiques d'ingénierie de formation en ligne.

Dans ma thèse, je développe les apports du web2.0 au service des apprentissages et de la formation. J'essaie de voir comment on peut apprendre et se former en ligne, et je décris la place des ressources numériques pour les enseignants.

La veille documentaire que je mène est un ballon d'oxygène. C'est une activité d'exploration.

Internet est un fabuleux outil qui me permet de mettre à jour et d'approfondir mes connaissances. J'ai une soif d'apprendre, de me former, je suis toujours en état de recherche. Je découvre des outils, de nouvelles pratiques. Je constitue des bases de données, en consacrant en moyenne 1h par jour à cette activité de veille. Les problèmes de co-production de ressources en ligne, de partage de la connaissance, d'intégration des outils sociaux du Web2.0 dans les dispositifs de formation ont fait l'objet de ma thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication. Le web, c'est un lieu de formation, à la rencontre de l'inédit, de la créativité, de l'imaginaire. Je développe ces points dans ma thèse axée sur les pratiques du socialbookmarking dans le domaine de l'éducation qui ont des apports en formation. Je démontre que nous avons désormais à apprendre l'apprenance.

Le web est un excellent moyen aussi de constituer un réseau professionnel, de créer des liens, qu'il s'agisse de Viadeo, de Facebook, de Twitter, de Friendfeed... Je m'y investis depuis plusieurs années et suis active dans plusieurs réseaux sociaux. Je contribue et me forme parallèlement.

Quelles améliorations souhaiteriez-vous dans l'exercice de votre métier d'IEN ?

C'est important que les inspecteurs puissent dégager du temps pour se former, car d'une façon générale, étant souvent « en surcharge » dans leurs activités quotidiennes, ils n'en n'ont pas suffisamment pour appréhender tous les aspects des TICE, qui entrent progressivement au cœur de la pédagogie, avec de nouveaux outils.

*La formation TICE des cadres, l'intégration des technologies numériques éducatives dans les pratiques professionnelles des personnels d'encadrement sont un enjeu majeur pour la modernisation du système éducatif et l'amélioration de ses performances. **Il est important que les IEN deviennent des e-cadres.***



Ayant beaucoup investi sur la question des TICE depuis de nombreuses années et la formation continue à distance, j'ai pu mesurer l'importance de mettre en place des modules de formation en ligne, de mener une veille stratégique des TICE à tous les niveaux, de réfléchir à l'intégration des TICE dans les différentes disciplines d'enseignement. Autant de problématiques de travail qui me passionnent !

Que pensez-vous de la mise en place du socle commun à la rentrée 2010 ?

La notion de parcours est fondamentale. Il est primordial d'assurer la continuité des apprentissages, d'organiser des situations, des environnements de travail à haute valeur cognitive et porteurs de sens aux élèves.

La gestion des livrets de compétences des élèves, les portfolios, constitue une démarche très intéressante. Beaucoup d'écoles s'y sont investies, en appui sur les référentiels qui ont été préalablement produits. Des animations pédagogiques sont conduites

Les portfolios sont destinés à se substituer aux notes, pour que l'élève comprenne ce que l'on attend de lui dans le temps, au fil de ses apprentissages, afin qu'il puisse s'auto-évaluer et entrer dans une démarche d'acquisition de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être. »

AIDE AUX PROFS préconise, en complément du socle commun, que les enseignants puissent aussi constituer dès le début de leur carrière un portefeuille de leurs compétences et de leurs formations, qu'en pensez-vous ?

« Les professeurs sur le terrain attendent la reconnaissance par l'institution de leur investissement, car ils ont souvent une démarche de chercheurs, et, d'une façon générale, déploient beaucoup d'énergie. Les enseignants ont besoin de comprendre aussi quel gain de temps les TICE peuvent leur apporter, les bénéfiques sur les apprentissages.

Acquérir les compétences des enseignants du référentiel ne peut se faire d'une façon instantanée, en un clic... Il faut du temps. Le développement des compétences des enseignants doit s'inscrire dans le temps.

L'idée de mettre en place un Portfolio, me paraît intéressante. J'apprécie les travaux d'Helen Barrett qui souligne les apports du portfolio pour le développement professionnel : "An electronic portfolio has the potential to become a dynamic celebration of learning that documents a teacher's



professional development across his or her career." (p.301) - Source: ISTE (2002) "Assessing Technology Preparation of Teachers" in Preparing Teachers to use Technology. ISTE, pp.283-301

Avez-vous eu l'occasion de rencontrer des enseignants qui voulaient quitter leur métier ?

« Oui, mais rarement. Le métier d'enseignant peut devenir usant au bout de dizaines d'années. C'est épuisant d'être face à des classes toute la journée, sans compter l'interpénétration de la vie professionnelle dans la vie personnelle lorsqu'il s'agit de préparer ses cours, corriger ses copies.

***Rester debout toute la journée pour être à l'écoute des attentes et des besoins de tous les élèves de chacune de ses classes, c'est un travail énorme, qui requiert beaucoup d'énergie, de l'engagement en classe.** La préparation de la classe ne s'improvise pas. Elle doit être minutieuse, bien pensée. Cela suppose des capacités d'analyse, de synthèse. Il faut aussi avoir une pensée divergente de création. **En classe, cela implique une tension nerveuse à toute épreuve, de la patience, une capacité d'adaptation à tous les imprévus, un sens de l'improvisation aussi !** A côté du travail de classe, il y a ces capacités d'adaptation au système à déployer : les nouveaux programmes, les nouvelles directives, les changements, les évolutions ...*

C'est important, dès que l'on ressent une certaine routine, d'aller de l'avant, de changer éventuellement. Encore faut-il trouver sa voie de reconversion et avoir envie de changer.

Pour ma part, en 10 ans, de 2000 à 2010 et comme je l'ai précisé au début de l'entretien, j'ai changé 4 fois de type de métier, mais toujours en lien avec l'enseignement, la formation. J'aime avoir de nouveaux défis.

Vous venez de lire « Enseignant...et après ? Comment préparer et réussir sa seconde carrière » : qu'en reprenez-vous ?

La gestion des compétences et des ressources humaines est cruciale dans une société de la connaissance. Cet ouvrage est un guide pratique pour préparer sa mobilité professionnelle au sein d'une des trois fonctions publiques, ou à l'extérieur. Pour préparer et réussir sa seconde carrière, il faut comprendre ses motivations, faire le point sur ses compétences transférables, définir une stratégie, être prêt à affronter un nouveau métier, avoir de l'audace aussi !

Valoriser les compétences, faciliter les parcours de carrière diversifiés, accepter les mobilités des enseignants sont autant de défis à relever pour que la "formation tout au long de la vie" soit une réalité !